



Le 16 mars 2026

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité d'Yamachiche est tenue à 19 h ce lundi 16 mars 2026, à l'hôtel de ville, 366 rue Sainte-Anne, conformément à la réglementation du conseil municipal et aux dispositions du Code municipal du Québec.

SONT PRÉSENTS :

Messieurs : *Steeve Boulanger, maire*
Frédéric Debrix, conseiller
Dany Trahan, conseiller

Dominic Germain, conseiller
Mathieu Lévesque, conseiller
Éric Ferron, conseiller

Mesdames : *Ève Boudrias-Chapleau, conseillère*
Mélanie Germain, secrétaire d'assemblée

Assistance : 20 personnes incluant les personnes nommées ci-dessus

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Nomination secrétaire d'assemblée
3. Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités (Service RHRT)
4. Nomination greffière-trésorière par intérim
5. Période de questions des contribuables
6. Levée de la séance

MOT DE BIENVENUE

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire, Steeve Boulanger, demande l'adoption de l'ordre du jour.

082-2026 Il est proposé par Dominic Germain, appuyé d'Éric Ferron et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal comme suit, savoir :

QUE SOIT adopté l'ordre du jour de la présente séance tel qu'inscrit aux présentes.

Adoptée

2. Nomination secrétaire d'assemblée

083-2026 Il est proposé par Frédéric Debrix, appuyé d'Ève Boudrias-Chapleau et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal comme suit, savoir :

QUE soit nommée Mélanie Germain à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée



3. Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités (Service RHRT)

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Yamachiche est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM »);

CONSIDÉRANT que les frais pour l'embauche d'un directeur général, greffier-trésorier par intérim sont d'un maximum de 1 200 \$ conformément à l'offre de service de la FQM;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ce qui a trait à l'embauche d'un directeur général, greffier-trésorier par intérim;

084-2026 Il est proposé par Ève Boudrias-Chapleau, appuyé de Frédéric Debrix et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal comme suit, savoir :

QUE la Municipalité d'Yamachiche mandate le Service en ressources humaines et relations du travail afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de remplacement temporaire de la direction générale, et ce, selon l'offre de service soumise par la FQM;

QUE soit autorisé Madame Mélanie Germain, à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'offre de service soumise par la FQM, ainsi que tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

4. Nomination greffière-trésorière par intérim

ATTENDU QUE le poste de greffière-trésorière doit être assumé de façon temporaire afin d'assurer la continuité des opérations administratives de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité doit assurer la continuité de ses opérations administratives;

085-2026 Il est proposé par Dany Trahan, appuyé de Dominic Germain et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal comme suit, savoir :

QUE le conseil municipal nomme Madame Mélanie Germain à titre de greffière-trésorière par intérim de la Municipalité, et ce, pour une durée indéterminée, jusqu'au retour de la titulaire du poste ou jusqu'à ce que le conseil municipal comble temporairement de poste à la direction générale, greffier-trésorier;

QUE Madame Mélanie Germain soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document administratif requis dans l'exercice de cette fonction, incluant notamment les résolutions, les avis publics et les ententes de paiement, conformément aux règlements municipaux en vigueur.

Adoptée

5. Période de questions des contribuables

6. Levée de la séance extraordinaire

Monsieur le maire Stevee Boulanger constate que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée 19 h 10.

Stevee Boulanger, maire

Mélanie Germain, secrétaire d'assemblée